

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
"PAYS DE LAPALISSE"

Délibération N°16

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE : 25
PRESENTS : 21
VOTANTS : 23

L'an **deux mil vingt-cinq**

Le neuf décembre à 19 heures

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
"PAYS DE LAPALISSE"

légalement convoqué en date du 3 décembre 2025 s'est réuni,
à la Salle des Mariages de Lapalisse, en séance ordinaire
publique

sous la présidence de

Monsieur Jacques de CHABANNES, Président

Étaient présents :

- Commune de ANDELAROCHE : Mme RICHARD
- Commune de BARRAIS-BUSSOLLES : Mme THÉVENOUX
- Commune de BILLEZOIS : M. PLANCHE
- Commune de LE BREUIL : M. LASSALLE
- Commune de DROITURIER : M. POUZERAT
- Commune de ISSERPENT : M. SALLES
- Commune de LAPALISSE : M. de CHABANNES. M. BOUCHET. Mme QUATRESSOU. M. BRUNIAU. Mme CHERVIN. Mme MINARD de CHABANNES. M. FERBOS. Mme AUBIN
- Commune de PERIGNY : M. HERVIER
- Commune de SAINT-CHRISTOPHE-EN-BOURBONNAIS : Mme WALRAET
- Commune de SAINT-ETIENNE-DE-VICQ : M. POTHIER
- Commune de SAINT-PIERRE-LAVAL : M. COLLANGES
- Commune de SAINT-PRIX : M. HANGARD. Mme L'HULLIER
- Commune de SERVILLY : M. GAUD

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

- Commune de BERT : M. VIVIER, pouvoir à Mme THÉVENOUX
- Commune de LAPALISSE : M. ROUSSILHE, pouvoir à M. BOUCHET
- Commune de LAPALISSE : M. BODIN

Absente :

- Commune de LAPALISSE : Mme PÉRICHON

Madame Delphine THÉVENOUX a été élue Secrétaire.

Monsieur le Président explique à l'assemblée que des virements de crédits s'imposent. Il les soumet à l'assemblée pour approbation.

– BUDGET PRINCIPAL n°34000 (n°3) :

Rajout de 4 800 € en dépense et en recette pour l'intégration des frais d'insertion publicitaire suivis de réalisation :

- révision des 2 sites patrimoniaux remarquables pour aboutir à leur fusion : 200 €
- création de 3 city-stades à Isserpent, Le Breuil et Saint-Etienne-de-Vicq : 2 100 €
- création du Studio'J à Lapalisse : 500 €
- création d'une liaison avec l'extension de la Maison France Services à Lapalisse : 300 €
- réfection de voiries communautaires en 2024 et 2025 : 1 700 €.

Section d'investissement – Dépenses :

Article / Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Nouveaux crédits	Total crédits
202 / 041	Frais études, élaboration modification et révision documents d'urbanisme	0,00	+ 200,00	200,00
2312 / 041	Agencements et aménagements de terrains	0,00	+ 2 100,00	2 100,00
2313 / 041	Constructions	0,00	+ 500,00	500,00
2315 / 041	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	+ 300,00	300,00
2151 / 041	Réseaux de voirie	0,00	+ 1 700,00	1 700,00
TOTAL		+ 4 800,00		

Section d'investissement – Recettes :

Article / Prog.	Libellé	Crédits ouverts	Nouveaux crédits	Total crédits
2033 / 041	Frais d'insertion	0,00	+ 4 800,00	4 800,00
TOTAL		+ 4 800,00		

– BUDGET HÉBERGEMENTS DE LOISIRS n°39600 (n°2) :

Rajout de 700 € en dépense et en recette pour l'intégration des frais d'insertion publicitaire suivis de réalisation : achat de 2 chalets pour le camping à Bert en 2024 et 2025.

Section d'investissement – Dépenses :

Article / Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Nouveaux crédits	Total crédits
2138 / 041	Autres constructions	0,00	+ 700,00	700,00
TOTAL		+ 700,00		

Section d'investissement – Recettes :

Article / Prog.	Libellé	Crédits ouverts	Nouveaux crédits	Total crédits
2033 / 041	Frais d'insertion	0,00	+ 700,00	700,00
TOTAL		+ 700,00		

– BUDGET OFFICE DE TOURISME n°39500 (n°1) :

Suite aux observations du Service de Gestion Comptable de Vichy, il convient de régulariser une subvention perçue en 2024 qui a été enregistrée sur le mauvais article, en rajoutant des crédits en dépense à l'article 1313 (pour annuler le titre fait en 2024) et en recette à l'article 1323 (pour comptabiliser la subvention sur le bon article) :

Section d'investissement – Dépenses :

Article / Prog.	Libellé	Crédits ouverts	Nouveaux crédits	Total crédits
1313	Subv invest Département	0,00	+ 6 700,00	6 700,00
TOTAL		+ 6 700,00		

Section d'investissement – Recettes :

Article / Prog.	Libellé	Crédits ouverts	Nouveaux crédits	Total crédits
1323 / 40	Subv invest Département	0,00	+ 4 100,00	4 100,00
1323 / 43	Subv invest Département	0,00	+ 2 400,00	2 400,00
1323 / 46	Subv invest Département	0,00	+ 200,00	200,00
TOTAL			+ 6 700,00	

Réajustement des crédits pour comptabiliser les amortissements :Section de fonctionnement – Recettes :

Article / Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Nouveaux crédits	Total crédits
777 / 042	Quote-part subv invest transférées	4 100,00	+ 4 600,00	8 700,00
70632 / 70	Produits à caractère de loisirs	78 900,00	- 4 600,00	74 300,00
TOTAL			0,00	

Section d'investissement – Dépenses :

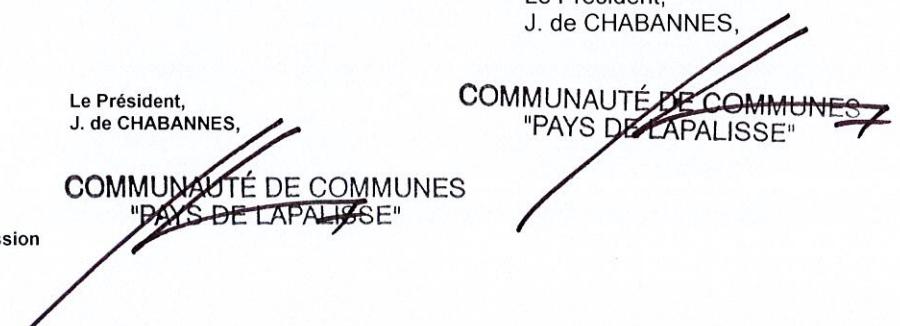
Article / Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Nouveaux crédits	Total crédits
13913 / 040	Subv invest transférées Département	2 300,00	+ 3 200,00	5 500,00
13918 / 040	Subv invest transférées Autres	1 800,00	+ 1 400,00	3 200,00
2188 / 28	Équipements OT (provision)	65 727,00	- 4 600,00	61 127,00
TOTAL			0,00	

Le Conseil, entendu les explications de son Président et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

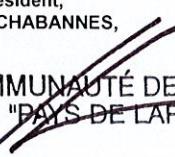
- d'approuver les virements de crédits présentés et regroupés sous la Décision Modificative N°3 au Budget Primitif 2025.

Fait et délibéré à Lapalisse les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,
Le Président,
J. de CHABANNES,


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
"PAYS DE LAPALISSE"

Certifié exécutoire
Transmis en Sous-Préfecture
de Vichy le : 15 DEC. 2025
Publié ou Notifié
le : 10 DEC. 2025
Accusé Réception en Sous-Préfecture
le :
Ou Accusé Réception de la télétransmission
le :

Le Président,
J. de CHABANNES,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
"PAYS DE LAPALISSE"